



VIRTUS VULNERE VIRESKIT

# Ensemble

## Amicale Saint-Pierre, Sacré Cœur, Saint-Louis

Novembre 2012 • N°10

Chers Amis,

Cette année scolaire s'ouvre sur de nombreux changements. D'abord au niveau des établissements, Madame GRAS détaille dans ce numéro l'évolution de l'Institution, tant dans le domaine des effectifs et des excellents résultats qu'en matière de mise en service de nouveaux bâtiments.

Par ailleurs, l'OGEC Saint-Pierre, notre organe de gestion, a décidé de soutenir financièrement la revue « ENSEMBLE » pour permettre de porter son tirage à 2000 exemplaires, ce qui sera fait à partir de ce Numéro 10.

ENSEMBLE devient donc effectivement le « Journal de l'Institution » puisque sa seule publication régulière devra permettre une meilleure information de tous les parents et élèves. Nous sommes conscients de la nouvelle responsabilité qu'entraîne pour l'Amicale cette décision dont je tiens à vivement remercier au nom de nos membres Monsieur SAVIDAN Président de l'OGEC et Madame GRAS Directrice Générale de l'Institution. Par ailleurs, je renouvelle aux Anciens mon appel pour que tous ceux qui ont des expériences intéressantes, nous les transmettent pour diffusion afin d'enrichir le contenu de notre revue.

Par ailleurs, lors de notre Assemblée Générale du 30 Mars 2012 dont vous trouverez le compte rendu dans ce numéro, il a été décidé de modifier les statuts de l'Amicale de façon à pouvoir intégrer non seulement les anciens élèves et professeurs, mais également les « Amis de Saint-Pierre » c'est-à-dire tous ceux qui, à un titre ou un autre, s'intéressent à l'Institution et soutiennent son action.

Cette décision concerne au premier chef tous les professionnels intervenant dans le cadre de notre journée « Un Homme des Carrières » qui en 2013 se tiendra le 22 Février. Elle concerne également les intervenants dans le cadre des « Mardis de Saint-Pierre » dont vous trouverez l'analyse en page 3 de la revue. Tous les participants à ces manifestations recevront dorénavant « ENSEMBLE », ce qui leur permettra d'avoir une information globale sur la vie de l'Institution et nous accueillerons volontiers au sein de l'Amicale elle-même tous ceux qui seront intéressés à participer plus directement à la vie de notre Association.

Enfin, comme chaque année, nous vous convions à assister, le mercredi 28 Novembre prochain, à notre soirée culturelle. Après l'Art et les Sciences, nous avons choisi d'aborder un sujet de société concernant le thème de la Justice et nous avons retenu « L'Affaire ROMAND » qui a défrayé la chronique en son temps. Vous en trouverez le programme dans ce numéro et nous vous invitons à vous inscrire sans délai compte tenu de la qualité des intervenants.



Le Président  
Marcel BERTHET

## Sommaire

Edito	1
Mot de la Directrice de l'institution	2/3
Un homme des carrières	3
« Tempête de cerveau » philosophique	4
Carnet In memoriam AFS	5
Modification des statuts	6/7
Assemblée Générale	7/8

édito



## Soirée Saint-Pierre

### « L'affaire ROMAND »

**Mercredi 28 Novembre 2012 à 20 h 30**

au collège Saint-Pierre - 33, rue Samaritaine (entrée payante) avec :

Projection d'un documentaire sur l'affaire diffusée par la Chaîne Justice et se poursuivra par les interventions de :

- Mr Jean-Olivier VIOUT ancien Procureur Général de Lyon : Ministère Public
- Docteur Michel GIROUD : Médecin Légiste

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 16 Novembre**

# Le Mot de la Directrice de l'Institution



Françoise GRAS

## La rentrée 2012 à l'Institution Saint Pierre placée sous le signe de l'innovation.

Les vacances se terminent et, ce vendredi 30 août, l'ensemble des personnels de l'Institution se retrouvent pour la traditionnelle assemblée plénière qui marque la rentrée au sein de notre Institution. Comme chaque année, les anciens accueillent avec beaucoup de chaleur leurs nouvelles collègues. Cette année, vingt-quatre nouveaux personnels intègrent l'Institution suite à des départs en retraites ou mutations.

L'équipe de direction de l'Institution se renouvelle. Nous accueillons

Monsieur Hervé CARDONNA à la direction de l'école Notre-Dame à la place de Monsieur Franck TOURNIER parti prendre la direction de l'école Notre-Dame de Mongré à Villefranche-sur-Saône. Monsieur CARDONNA était directeur de l'école Saint-Joseph de Manziat, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre Institution.

Tout d'abord un retour sur les résultats aux examens de juin dernier, ce fut un bon cru (voir tableau ci-joint).

Les résultats aux examens de juin 2012

	Saint-Pierre	Académie
Brevet des collèges (130)	100,0 %	84,5% nat.
Certificat de Formation Générale (11)	100,0 %	
Baccalauréat série L (13)	92,3 %	66,4 %
Baccalauréat série ES (52)	86,5 %	69,7 %
Baccalauréat série S (49)	97,9 %	92,5%
Baccalauréat série STG (29)	96,5 %	83,8 %
Total Baccalauréat (143)	93 %	69,4 %
BTS -Compta gestion (7)	100 %	71,33 %
BTS -RME-PMI (15)	73,3 %	61,9%
BTS -MUC par alternance(4)	57,1 %	

Le collège maintient 100% de réussite au niveau du Brevet des Collèges. Le lycée voit ses résultats augmenter avec 93% de réussite au baccalauréat toutes séries confondues. Une mention toute particulière pour Pierre-Hadrien FRANCEY, élève de terminale S qui, avec 19,57 de moyenne, a été reçu au bac section euro avec la mention très bien et les Félicitations du jury. Les résultats aux différents BTS sont très satisfaisants.

Félicitations à tous nos lauréats ainsi qu'à leurs professeurs ! Ils seront mis à l'honneur lors de notre soirée de remise des diplômes le vendredi 16 novembre prochain.

Les effectifs de la rentrée 2012- 2013

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ecole N-Dame	252	243	259	267	273	282	293	288
Ecole St Louis	282	310	317	320	334	325	327	345
Collège St Pierre	669	676	718	737	729	751	775	773
Lycée St Pierre	464	509	500	518	502	566	595	635
BTS MUC							32	32
Total	1 667	1 738	1 794	1 842	1 838	1 924	2 022	2 073

Quant aux effectifs, les chiffres sont eux aussi très encourageants (voir tableau). L'Institution Saint-Pierre accueille, à cette rentrée, 2073 élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur, soit 50 élèves de plus qu'à la rentrée dernière. Avec 203 internes dont 28 collégiens, notre internat est complet. Nous n'avons pu répondre à la demande. Un lycéen sur trois est pensionnaire.

Si l'internat propose aux élèves un cadre de travail, favorisant leur réussite scolaire, c'est aussi une grande famille, un lieu de vie. Cette année, une journée d'intégration a permis aux pensionnaires de faire connaissance : Jeudi 6



Hervé CARDONNA

septembre, tous nos internes se sont retrouvés, en fin d'après-midi, à la base de loisirs de Bouvent. De nombreuses activités, canoë, VTT, course d'orientation, pétanque, volley... leur ont permis de se rencontrer dans une ambiance très conviviale. Nos cuisiniers, toujours passionnés par leur travail, se sont déplacés pour leur préparer un barbecue géant qui a clôturé cette soirée.

La semaine d'un interne est rythmée par les cours, les études du soir mais également par des activités proposées après le dîner pour ceux qui ont terminé leur travail : Club astronomie, sport collectif, jeux de société ou tout simplement évasion par la lecture...

Sur chacune des unités pédagogiques, les projets nombreux et innovants sont présentés :

A l'école St-Louis : ouverture d'une CLIS (Classe Localisée d'Inclusion Scolaire) qui permet d'accueillir des élèves pour lesquels un parcours scolaire personnalisé est nécessaire. Ces élèves sont intégrés dans les classes en fonction de leurs besoins. Une initiation à l'allemand est proposée aux élèves dans le cadre des mercredis 3A (mercredi où l'on Apprend Autrement).

L'école Notre-Dame, à orientation bilingue, souhaite développer la prise en compte de la dimension internationale dans son enseignement. Monsieur CARDONNA, nouveau directeur, ne manque pas d'idées pour mobiliser son équipe autour de nouveaux projets.

Au Collège, la classe de 6ème théâtre prend le nom de « 6ème théâtre et arts musicaux », l'option « nature » est maintenant ouverte en 4ème. Au





# Le Mot de la Directrice de l'Institution

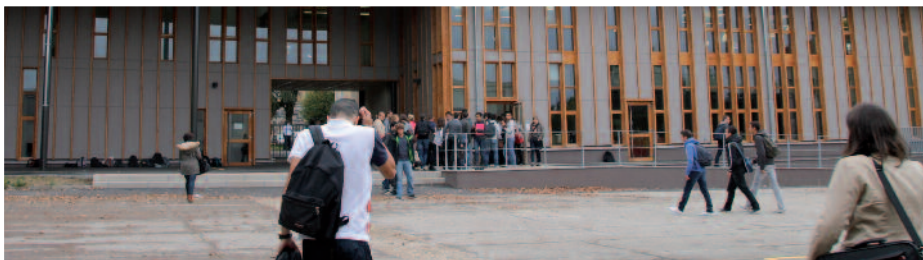
niveau de la pastorale, le collège met en place pour tous les élèves de 6ème, des parcours de culture humaine, chrétienne et religieuse alors que la catéchèse est proposée à ceux qui le souhaitent.

Quant au lycée, il vit au rythme de la réforme qui concerne cette année les classes de terminale générale. Tous les élèves bénéficient à cette rentrée de deux heures d'accompagnement personnalisé : méthodologie, soutien scolaire ou approfondissement, aide à l'orientation (sur ce module, l'Amicale des anciens et l'association des parents d'élèves nous apportent leur aide dans le cadre des mardis de Saint-Pierre et de la journée « Un homme des carrières »). Les élèves de seconde de la section européenne anglais poursuivront l'étude de l'histoire-géographie en anglais mais suivront également des cours de sciences physiques en anglais.

Signes du dynamisme et de l'investissement des enseignants, les activités péri-éducatives nombreuses (club culture, café philosophique, journal du lycée, arts martiaux...) permettront aux lycéens de développer leurs talents.

Le lycée étoffe son offre de formations complémentaires : préparation aux concours d'entrée à « Sciences Po », préparation aux concours d'entrée dans les Instituts de Formation aux Soins Infirmiers, préparation au TOEIC (Test of English for International Communication) en partenariat avec le centre universitaire de Bourg-en Bresse, préparation à l'examen du BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique). Cette dernière préparation est ouverte à tous les élèves depuis la classe de quatrième. Ces formations ont lieu le mercredi après-midi ou en soirée.

Cette rentrée scolaire est aussi l'occasion de découvrir l'aboutissement des



travaux immobiliers.

Au collège, le toit du bâtiment administratif, rue Samaritaine a été entièrement refait, les travaux de rénovation de la façade se feront sur les vacances de Toussaint.

Le nouveau bâtiment du lycée, tout juste terminé, est inauguré par le personnel avec le repas de rentrée. Le restaurant scolaire aéré, spacieux et lumineux accueille les lycéens sur deux niveaux. Nous mettrons en place le concept « zéro gaspil », qui a déjà fait ses preuves au collège. Ce concept novateur nous a valu de nombreuses visites de professionnels de la restauration collective, de chefs d'établissements scolaires qui envisagent faire de même sur leur site.

La rénovation des anciennes cuisines offre un espace plus fonctionnel à la vie scolaire et à l'aumônerie.

Un vent de dynamisme, d'enthousiasme soufflait sur cette rentrée 2012 à l'Institution Saint-Pierre.

Françoise GRAS

Directrice générale de l'Institution

## Un homme des carrières



L'Amicale Saint-Pierre Sacré-Cœur Saint-Louis qui regroupe les Anciens Elèves ainsi que les Amis de Saint-Pierre et l'Association des Parents d'Elèves de l'Institution Saint-Pierre (APEL) unissent leurs efforts à ceux de la Direction de l'Institution pour développer l'orientation des élèves du lycée à travers leur action « Un Homme des Carrières ».



Cette opération consiste à offrir aux élèves de seconde, de première et de terminale des rencontres personnalisées avec des professionnels susceptibles de les aider dans leur choix de carrière.

Pour les élèves de seconde et éventuellement de première le but est de les éclairer le plus largement possible sur la diversité des parcours possibles et sur le fait que beaucoup de carrières ne sont pas linéaires à partir d'un cycle d'études défini, mais que les circonstances voire les accidents de la vie conduisent souvent à des opportunités imprévues favorables. Dans ce cadre, ils choisiront de rencontrer des professionnels œuvrant dans les secteurs d'activité suivants :

- Science et Industrie
- Nature et Travaux Publics
- Technique et Création d'Entreprise
- Administration Droit Enseignement
- Protection Services Sport Communication
- Relations Humaines et Médicales
- Affaires et Vente



Les élèves de terminale qui doivent avoir déjà réfléchi à leur orientation, complétés par ceux de première et de seconde intéressés, se verront proposer dans l'année scolaire, au cours de 4 soirées annuelles, « Les Mardis de Saint-Pierre », des rencontres avec des professionnels représentant un métier spécifique, de

façon à leur permettre d'approfondir un choix initial ou de découvrir une orientation nouvelle. Les métiers proposés correspondent aux souhaits précisément exprimés par les élèves. Le programme des « Mardis de Saint Pierre 2012-2013 » est le suivant :

- 16 Octobre 2012 : Droit Public ; Commerce général ; Médecine ; Ingénieurs
- 13 Novembre 2012 : Droit Privé ; Sport ; Communication ; Auxiliaires de Santé
- 4 Décembre 2012 : Ingénierie de Construction ; Affaires Banques Assurances ; Animation Education ; Sécurité
- 15 Janvier 2013 : Commerce International ; Comptabilité Gestion ; Social ; Technique et Création d'Entreprise.



Toutes les personnes - Anciens ou Amis - qui souhaitent nous apporter leur concours à ces actions seront les bienvenues ; il suffit d'adresser leur proposition à l'Amicale ou directement à son président (mberchet@orange.fr). Nous les en remercions vivement à l'avance.

Marcel BERCHET

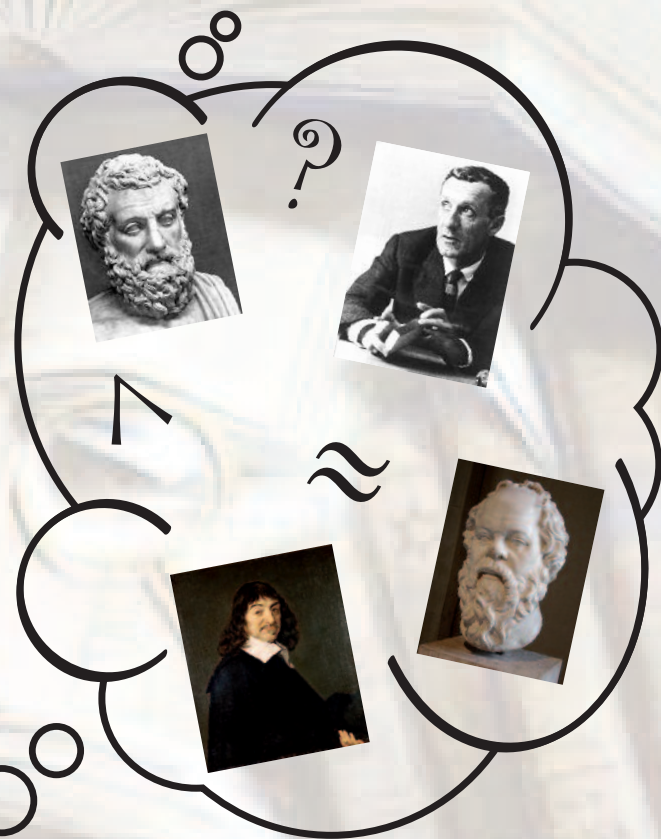
# « Tempête de cerveau » philosophique

Le professeur de Philosophie...

Que chacun s'examine et en appelle à sa mémoire et peu à peu les souvenirs ne manqueront pas de surgir de ce passé plus ou moins lointain : des lieux, des visages, des moments de vie... peut-être, et même certainement, quelques sentences, encore bien présentes et qui identifient la classe de Philosophie : "Ce que je sais c'est que je ne sais rien"... "Je pense, donc je suis". "L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature mais..." etc Sans oublier le sujet du bac... si chargé d'émotion !

Voilà qui tourne autour de la question posée : "le professeur de Philosophie..." Pourquoi lui et pas un autre ? Ici les langues se délient et chacun d'évoquer un trait saillant du personnage, voire plusieurs... quelques propos échangés et qui demeurent... Ajoutons les idées reçues sur la philosophie... Le fait n'est pas nouveau : Aristophane déjà avait ouvert la voie avec Socrate perché sur un nuage. Les questions ne manquent pas de se faire jour, amplifiées par l'opinion commune... A propos du professeur : "Quelle langue parle-t-il ? De quoi s'agit-il ? Où veut-il en venir ?"...

Sous-entendu "et nous avec !"... Alors, les uns, les plus rares se disent à eux-mêmes : "je dois être bête", d'autres prennent "en pitié" le professeur... et la plupart concluent : "ça ne sert à rien"... Il faudrait dire, les meilleurs car, sans le savoir, ils entrent de plein pied, quoique maladroitement et implicitement, dans la problématique philosophique : "A quoi ça sert ?"... Et pourtant : le questionnement, l'éveil de la conscience à soi, aux autres, à la vie, au monde etc... Qui peut dire, bien des années après, la vanité de ces questions ?... "Le philosophe est l'homme qui s'éveille et qui parle..." écrit Merleau-Ponty.



Le professeur de philosophie : un professeur parmi d'autres... administrativement parlant... mais il sait le paradoxe de son quotidien car on n'enseigne pas la philosophie mais on enseigne à philosopher mais l'élève, bac oblige, doit être enseigné et veut apprendre et on exige de lui un savoir... Que reste-t-il de ce savoir ?... Peu ou presque rien... si ce n'est l'essentiel : la recherche d'un art de vivre, "une manière de vivre" écrit Pierre Hadot.

La vie, la grande oubliée de notre époque tout occupée à l'action... A celui qui se plaignait de n'avoir rien fait de sa journée, Montaigne répond :

"Comment, vous n'avez rien fait, mais n'avez-vous pas vécu ? N'est-ce pas la plus illustre de vos occupations ?"

Et maintenant ?... Maintenant que le professeur de philosophie a... enfin... ravalé sa salive... maintenant que la classe de philosophie c'est le Monde, la Vie, les choses sérieuses commencent...

Alors, à chacun, un "dernier verre", pour la route :

Avec le Philosophe :

"Aime et fais ce que voudras" St Augustin.

Avec le poète :

"Voir un Monde dans un grain de blé

Un Ciel dans une Fleur sauvage

Tenir l'Infini dans la paume de la main

Et l'Eternité dans une heure" William Blake.

André ALLEYSSON



Nous avons eu communication des événements suivants :

## Naissances

- Joan, né le 6 Avril 2012, petit-fils de Marie-Christiane GULON-LEGER, notre dévouée secrétaire et ancienne élève du Sacré-Cœur.
- Jeanne, née le 23 juillet 2012, fille de Bertrand VENET, petite fille de Jean et Marie-Madeleine VENET, petite nièce de Josephite VENET, tous trois anciens élèves de St Pierre et du Sacré-Cœur.
- Marie, fille d'Ira MALHOMME, elle-même fille de Geneviève DUCRET, ancienne élève du Sacré-Cœur.

## Décès

- Caroline FURZAC, épouse de Jean-Charles, belle-fille de Jacques et Annick FURZAC, ancienne élève du Sacré-Cœur et fidèle

secrétaire de notre amicale. Caroline est décédée le 16 juin d'un accident de moto. Elle laisse deux enfants de 6 et 3 ans

- Christian BENOIT, frère de Madame GRAS, directrice de St Pierre. Les funérailles ont eu lieu le 1er Août.
- Madame MONTBARBON, mère de Nicole, Christiane et Odile, toutes trois anciennes du Sacré-Cœur, décédée le 25 Août.
- Paule GIRARD, ancienne secrétaire de notre amicale, ses funérailles ont eu lieu le 10 Septembre (Voir In Memoriam).
- Père Michel SIGONNEY, frère d'André et Anne-Marie SIGONNET, tous deux anciens élèves du Sacré-Cœur et St Pierre. André a fait ses débuts comme professeur d'Espagnol au Sacré-Cœur.

## In memoriam

Nous avons appris la disparition de Paule GIRARD, cheville ouvrière de notre association depuis la reprise de ses activités. Je me souviens encore du premier contact qu'elle avait pris avec moi, fin 2003. Elle s'efforçait alors de maintenir les rencontres entre les anciennes du Sacré-Cœur. Apprenant mon désir de relancer les activités de l'association des Anciens de Saint-Pierre, elle voulait s'y associer pour maintenir ce lien, qui selon elle, s'estompait année après année au risque de disparaître complètement. Elle avait compris la nécessité de cette union d'intérêts communs. C'est ainsi que nous constituâmes le premier embryon de bureau avec Martine DESCOUVIERES-CHICHOUX et Jacques GUERIN pour lancer la première convocation à une Assemblée générale le 27 mars 2004. Grâce à la précision des fiches d'anciens et d'anciennes qu'elle avait constituées, nous avons pu créer le premier fichier électronique de l'association. Son travail fut donc essentiel pour la reprise de nos activités. Depuis 2004, elle était secrétaire de notre bureau et même si elle préféra passer la main ensuite, elle resta fidèle à notre amicale.

Au nom de l'association et particulièrement du bureau, nous renouvelons nos sincères condoléances aux membres de sa famille.

Puisqu'ainsi vous êtes partie  
A Dieu donc, ô vous notre amie !  
Un dernier regard qui sourit  
Laisse notre groupe assombri  
En pensant à vous aujourd'hui.



Gardiennne de notre passé,  
Il vous plut de retrouver  
Rires et autres joies mêlés  
Avec un soin inégalé  
Rappelant les belles années  
De notre enfance oubliée.

Franck TESTART  
Vice-président de l'Amicale

## AFS



© Max IMBERT / AFS Vivre Sans Frontière

**MERCREDI 3 OCTOBRE 2012**  
Lancement d'une expérience  
pédagogique pionnière au Lycée Saint-  
Pierre

Faire son lycée en 4 ans au lieu des 3 années habituelles ? C'est le credo d'un programme scolaire novateur mis au point par le Lycée et l'association AFS Vivre Sans Frontière. En insérant une année à l'étranger dans leur parcours, les élèves acquièrent des compétences clés qui leur donnent de l'avance : autonomie, ouverture d'esprit, confiance en soi, maîtrise d'une langue étrangère et compréhension des autres cultures... Des compétences utiles à leur épanouissement personnel et indispensables à leur future insertion professionnelle. Nous vous donnerons plus de détails sur cette expérience dans notre prochain numéro.

# Modification des statuts

Amicale Saint-Pierre Sacré-Cœur Saint-Louis STATUTS (MODIFICATION DU 30 MARS 2012)

## Article 1er :

Les présents statuts se substituent, en les modifiant, à ceux déposés le 25 mars 1947, revus et déposés en 2008, sous la dénomination « Amicale des anciens élèves de l'Institution Saint-Pierre ». Ces modifications se justifient par les regroupements d'établissements intervenus postérieurement à 1947 et par la nécessité de se conformer à la réglementation en vigueur.



## Article 2 – Siège social

Il est formé entre tous les anciens élèves des anciens établissements Saint-Pierre, Sacré-Cœur, Saint-Louis, Saint-Vincent, Notre-Dame et de l'actuelle Institution Saint-Pierre, une Association qui prendra le nom d'« Amicale Saint-Pierre-Sacré-Cœur-Saint-Louis ». Son siège social est fixé à l'Institution Saint-Pierre 7 rue Villeneuve à Bourg-en-Bresse (Ain). Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration ; la rectification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

## Article 3 – But

Le but de cette association est d'établir et de maintenir entre les anciens élèves concernés à l'article 2 des relations amicales et de mutuel appui.

D'autre part, les anciens proposent d'apporter le fruit de leur expérience aux élèves en cours de scolarisation dans l'actuelle institution, ainsi que leur concours au développement de la Communauté Educative.

## Article 4 – Admission

Pour faire partie de l'association, il faut avoir été ancien élève des établissements désignés à l'article 2. Peuvent également adhérer à l'association les anciens ou actuels enseignants de ces établissements ainsi que les « Amis de Saint-Pierre », c'est-à-dire tous ceux qui apportent à quelque titre que ce soit un appui à l'Institution.

## Article 5 – Composition

Outre les membres cités à l'article 4, l'association se compose de :

- membres de droit : le Directeur Général de l'Institution
- membres d'honneur,
- membres bienfaiteurs

La liste des membres de droit, d'honneur et bienfaiteurs sera élaborée ou modifiée en Assemblée Générale.

## Article 6 – Les membres

Les membres actifs verseront une cotisation annuelle dont le montant sera fixé en Conseil d'Administration. Ils ont voix délibérative

en Assemblée Générale.

Les membres de droit, les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs sont exonérés de cotisations mais ont voix délibérative.

## Article 7 – Radiation

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission ;
- b) Le décès ;
- c) La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité au préalable à fournir des explications au Président.

## Article 8 – Ressources

Les ressources de l'Association comprennent :

- 1) Le montant des cotisations
- 2) Les dons et legs

## Article 9 – Conseil d'Administration

L'Association est dirigée par un conseil d'au moins neuf membres, élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- 1) Un président ;
- 2) Un ou plusieurs vice-présidents ;
- 3) Un secrétaire et s'il y a lieu un secrétaire adjoint ;
- 4) Un trésorier et si besoin est, un trésorier-adjoint.
- 5) Eventuellement, un ou plusieurs chargés de mission dont le rôle pourra être précisé dans le règlement intérieur.

Le Conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année, les membres sortants sont désignés par le sort.

En cas de vacances, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.



## Article 10 – Réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.





Les décisions sont prises à la majorité simple des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du Conseil qui, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

#### Article 11 – Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres cités à l'article 5 de l'Association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. L'Assemblée

Générale Ordinaire se réunit chaque année, au cours du premier semestre.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président assisté des membres du Conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du Conseil sortants, à bulletin secret à la demande de la majorité du Conseil d'Administration.

Ne devront être traitées, lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Les décisions seront prises à la majorité simple des membres ou représentés. Les mandataires ne pourront disposer que d'un maximum de trois pouvoirs.

#### Article 12 – Assemblée Générale Extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les modalités prévues par l'article 11.

#### Article 13 – Règlement Intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

#### Article 14 – Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu à des œuvres de soutien en faveur d'anciens élèves en difficultés ou à des œuvres de caractère humanitaire.



## Assemblée Générale

### ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2012 AU COLLEGE ST PIERRE

C'est à 18 H 45 que commence l'Assemblée Générale de notre Amicale en présence de Mme Françoise GRAS, Chef d'établissement, du Président de l'Association de Parents d'Elèves M. François LEROY, de M. Louis-Marie PIRON ancien Chef d'établissement.

Ont été excusés le Directeur du collège M. SAVOYE, le directeur de l'école Notre-Dame M. TOURNIER, la directrice de l'école St Louis Mme GORRE, le président de l'OGEC M. SAVIDAN, quelques membres du C.A. dont M. AUSSEUR et M. J.P. NALLET.

Monsieur BERCHET, Président présente l'ordre du jour de la soirée, et souligne tout l'intérêt de cette Assemblée Générale du fait des décisions à prendre.

#### 1°) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 15 Avril 2011 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2°) Rapport Moral :

En septembre nous accueillons la nouvelle Directrice de l'Institution Mme GRAS directrice du collège jusqu'en juin dernier, un nouveau directeur au collège, M. SAVOYE, une nouvelle directrice à l'école St Louis, Mme GORRE, et une directrice adjointe au lycée Mme FERRIER en remplacement de M. JAMMES.



- Le 1er septembre 2011, présence de l'Amicale à la journée prérentrée de la Communauté Educative, en présence du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, M. Eric DE LABARRE.

- Le 18 novembre, Soirée de la remise des diplômes à laquelle l'Amicale est invitée. Remise d'un prix aux étudiants BTS.

- Le 19 novembre, participation de notre président à la journée COFAEC (Confédération française des Associations d'Amicales d'anciennes et anciens élèves et amis de l'Enseignement Catholique) à Paris. Proposition d'élargissement de la notion d'anciens élèves à celle d'Amis afin d'intégrer le public plus vaste qui s'implique dans le soutien à la communauté éducative.



# Assemblée Générale



- Le 6 janvier : « Un Homme des Carrières » : En étroite collaboration avec la direction et l'APEL. Dans l'ensemble une journée réussie avec plus de 60 intervenants et 300 élèves sur la journée.
  - Soirée culturelle du 25 novembre 2011 avec la présentation et l'histoire du Retable d'ISSENHEIM (environ 150 personnes). Présentation historique de Franck TESTART, suivie de la conférence de Mme RAMON, ancienne élève, et Conservateur du Musée des Beaux arts de Lyon (Musée St Pierre).
  - Portes ouvertes du 17 mars : participation des membres de l'amicale dans les différents pôles d'enseignement de l'institution.
  - Publication du « bulletin Ensemble » : 2 fois par an, permettant un lien avec les adhérents.
  - Etroite collaboration avec l'Association des Parents d'élèves : chaque président participe au Conseil de l'autre association.
- Approbation du rapport moral à l'unanimité par l'assemblée.

## 3°) Rapport Financier :

Présentation par le trésorier, Philippe DETRAZ. On constate un don exceptionnel de 1500 € des cotisations en légère hausse (1895 € contre 1672 € l'an dernier). L'exercice 2011 donne un résultat excédentaire de 551 € encore insuffisant. Le budget initial 2012 est prévu en équilibre.

Approbation des comptes à l'unanimité par l'assemblée.



## 4°) Modification des statuts :

Les nouvelles propositions sont visualisées et lues par le président. Les changements apportés sont mis au vote et adoptés à l'unanimité par l'assemblée. (cf. modification des statuts).

## 5°) Renouvellement du Conseil d'Administration :

Les membres renouvelables cette année sont Marcel BERCHET, Philippe DETRAZ, Annick FURZAC, Marie-Christiane GULON et Franck TESTART. Tous sont réélus à l'unanimité.



## 6°) Mot de Mme Françoise GRAS Chef d'établissement :

Mme GRAS reconnaît l'importance de l'Amicale au sein de l'Institution et apprécie fortement son aide et son soutien réel moralement et matériellement. « Une association dynamique comme la vôtre est une ressource importante pour nos jeunes » et l'opération lancée maintenant depuis deux années et intitulée « un Homme des carrières » est une aide précieuse pour le jeune qui doit bâtir son projet personnel ». Mme GRAS souhaite davantage de communication pour que de plus en plus d'anciens élèves adhèrent à l'Amicale.



« C'est tous ensemble que nous devons faire progresser et développer l'Association des anciens élèves et ainsi donner un soutien encore plus grand à tous les jeunes confiés à l'Institution. »

## 7°) Objectifs et Perspectives :

- Atteindre les 200 cotisants, la notion d'amis dans nos statuts peut élargir le nombre d'adhérents.
  - Développer la diffusion du bulletin « Ensemble » en passant de 250 bulletins à 2000 exemplaires avec un éventuel soutien financier de l'OGEC.
  - Soirée Culturelle : Nous envisageons une soirée autour d'affaires judiciaires qui se sont passées dans la région.
- Questions diverses : Aucune question n'est posée.
- L'Assemblée Générale est close à 19 H 30. Le Président propose à chacun des participants, de se diriger vers le restaurant scolaire qui attend les convives pour le repas et la soirée dansante.

Annick FURZAC

EDITÉ PAR l'Amicale Saint-Pierre Sacré-Cœur Saint-Louis  
7, rue Villeneuve - 01000 BOURG-EN-BRESSE  
Directeur de publication : Marcel BERCHET